

# CHAMPFROMIER - CONSEIL MUNICIPAL

**Compte-rendu de la séance du vendredi 17 juin 2022, à 18 H 00, sous la présidence de M. Jacques VIALON, Maire.**

**Présents** : Mmes, Ms Jacques VIALON, Maire ; Ludovic BOUZON, Gilles FAVRE, Jean-Charles TODESCHINI, Maryvonne ETALLAZ, Adjoint ; Béatrice EGRAZ à partir de la délibération n°DEL2022-06-039, Yoann FALABREGUE, Stéphanie ROCCATI à partir de la délibération n°DEL2022-06-034, Christine MARTIN, Carole PERRIER, Gwendoline MILET, Aurélie BERNASCONI, Robin ZARUCCHI, Conseillers.

**Présents représentés** : Jérémy BERTEAUX par Gwendoline MILET, Éric VALMAS par Ludovic BOUZON.

**Absentes excusées** : Stéphanie ROCCATI jusqu'à la délibération n°DEL2022-06-033, Béatrice EGRAZ jusqu'à la délibération n°DEL2022-06-038.

M. Robin ZARUCCHI a été élu secrétaire de séance.

## **Compte-rendu des délégations du Maire**

Dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal a consentie, le Maire rend compte des affaires qu'il a traitées :

- ❖ Avenant bail mobilité bâtiment Carceris à M. Olivier BEUREL et Mme Nadia BODIER
- ❖ Emprunt de 100 000 euros auprès du Crédit Agricole Centre Est

## **Délibérations**

- ❖ Décide, suite au bornage du géomètre M. URSOT, l'échange sans soulte, d'une bande de terrain de 27 m<sup>2</sup> actuelle propriété de la Commune (lot A3 du plan annexé) contre une bande de terrain de 24 m<sup>2</sup> (lot A1) issue de la parcelle cadastrée AB n°245, propriété indivise de M. Bernard CORTINOVIS et du Secours Catholique ;  
Décide l'acquisition d'une portion de terrain de 170 m<sup>2</sup> issue de la parcelle AB n°246, propriété indivise de M. Bernard CORTINOVIS et du Secours Catholique pour un montant de 6 720 €.
- ❖ Décide la prise en charge financière de la prestation d'élagage de la parcelle de M. Alain COUTIER de 139,84 euros TTC facturée par l'ONF ;  
Décide la refacturation par la commune de la somme de 139,84 € à M. Alain COUTIER correspondant à la prestation d'élagage réalisée par l'ONF.
- ❖ Décide la prise en charge financière par la commune de Champfromier de la nuit d'hôtel de M. DE CHATEAUBRIAND du 21 février 2022 au TOURING HOTEL de VALSERHONE pour un montant de 55,11 €.
- ❖ Accepte la participation financière de la commune de Champfromier aux travaux de mise en conformité électrique des locaux de la Gendarmerie ainsi que l'installation de crochets à neige sur le toit du bâtiment pour un montant de 409,20 € hors taxes ;  
Autorise M. le Maire à signer la convention à venir entre la commune de Champfromier et la Commune de Chézery-Forens.
- ❖ Approuve le contrat de M. Lenny BOUZON pour un emploi d'adjoint technique occasionnel du 04 juillet 2022 au 29 juillet 2022.
- ❖ Décide d'accorder, au titre de 2022, une subvention complémentaire exceptionnelle d'un montant de TROIS CENT EUROS (300,00 €) au profit de l'association SOU DES ECOLES.

- ❖ Approuve les termes de la convention à intervenir entre DYNACITE et la commune de CHAMPFROMIER fixant les conditions d'intervention des services municipaux sur les parties communes extérieures de la propriété DYNACITE au 5, 9, 33 et 39 passage du Pelan à Champfromier pour une durée de 12 mois à compter du 1er janvier 2023 ;  
Autorise M. Le Maire à signer cette convention.
- ❖ Autorise la vente de la parcelle cadastrée AB n°257 d'une superficie de 1 449 m<sup>2</sup> à M. MARQUES Ludovic et Mme MARQUES JACQUILLET Maïté, moyennant le prix de 98 532,00 €, en précisant que la Commune n'est pas assujettie à la TVA pour cette opération ;  
Dit que les frais de notaire occasionnés par cette vente seront à la charge des acquéreurs ;  
Donne pouvoir à M. le Maire pour signer, au nom de la commune, le compromis de vente ainsi que tous autres actes à intervenir.
- ❖ Autorise la transmission du bail commercial du bar, situé au 542 route des Burgondes à CHAMPFROMIER, au profit de M. MARQUES Ludovic et Mme MARQUES JACQUILLET Maïté ou toute personne morale leur étant substituée ;  
Autorise M. le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents nécessaires à la transmission dudit bail.
- ❖ Accepte les virements de crédits indiqués ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2135-54 : Bât. Mairie – école	4 700,00 €			
D 1641-16 Emprunts		4 700,00 €		
<b>Total</b>	<b>4 700,00 €</b>	<b>4 700,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D 615228 : Entretien autres bâtiments	750,00 €			
D 66111 : Intérêts d'emprunts		750,00 €		
<b>Total</b>	<b>750,00 €</b>	<b>750,00 €</b>		
<b>Total général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

*Les délibérations précitées ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal.*

- ❖ Décide de participer financièrement à compter du 1er juillet 2022, dans le cadre de la procédure dite de la labellisation, à la complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents ;  
Décide de verser une participation mensuelle de 30 € à tout agent occupant un emploi permanent à la commune et pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une complémentaire santé. Cette participation ne pourra excéder le montant de la cotisation ou de la prime qui serait dû en l'absence d'aide ;  
Dit que la participation sera versée directement à l'agent.

*La délibération précitée a été votée avec 13 voix pour et 1 abstention.*

- ❖ Refuse la mise à disposition de matériel technique moyennant un tarif de location et un dépôt de caution ;  
sans personnel affecté.

*La délibération précitée a été votée avec 4 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions.*

## **Commission administration financière**

- ❖ Encaissement emprunt de 100 000 euros auprès du Crédit Agricole Centre Est ;
- ❖ Présentation d'un graphique illustrant l'évolution des taux d'intérêts d'emprunt bancaire : une forte hausse de ces taux est en cours.

## **Commission administration technique**

- ❖ Travaux réalisés :
  - Dégagement piste forestière vers chemin du Facteur.
- ❖ Travaux en cours :
  - DECI Communal ;
  - Aménagement autour du lavoir de Monnetier-Le Crêt en places de stationnement.
- ❖ Travaux à venir :
  - Marquage au sol : reprise des marquages existants (passages piétons, ...) par MARKOSOL au printemps prochain ;
  - Création trottoirs sur Pont d'Enfer par l'entreprise en charge des travaux d'étanchéification du pont, SOCATRA, en lien avec le Département de l'Ain du 11/07 au 15/08 ;
  - Poursuite sécurisation ancienne scierie fin juin par DUPERIER TP ;
  - Point à temps des voies communales par COLAS les 23/06 et 24/06 ;
  - Marquage au sol suite à la reprise du point à temps par MARKOSOL ;
  - Remplacement chauffage appartement boulangerie et rénovation électrique de l'appartement de la mairie par TECH ELEC ;
  - Accessibilité bâtiment mairie-école : retard dépôts appel d'offres pour marché public
  - Fibre optique : déploiement câbles fin juillet

## **Commission administration civile**

- ❖ Fête du village :
  - Une réunion de mise en place des forains a été organisée par la mairie ;
  - Des animations sont prévues la journée du dimanche ;
  - Des toilettes sèches sont louées pour le week-end de la fête à l'entreprise « cooporico »
- ❖ Manifestation « vide ta chambre » : bon retour mais pas assez de communication et pas assez visible dans la cour de l'école.
- ❖ Conseil d'école du 15/06/22
  - 62 élèves : nombre qui devrait se maintenir à la rentrée prochaine ;
  - Voyage scolaire des primaires : excellent retour des enfants et des parents ;
  - Exercice incendie du 14/06/22 : tout s'est bien déroulé.

## **Commission administration urbanisme**

### **Dossiers d'Urbanisme**

- Déclarations préalables :
  - Madame VALLET Carole : Changement de l'ensemble des menuiseries, parcelle cadastrée AB 0303, 290 Rue Neuve ;
  - Monsieur VALLET François : Remplacement d'un ancien abri à bois, parcelle cadastrée D 1520, 1236 Route du Bordaz ;
  - Monsieur GAILLARD Bernard : Ravalement de façade, parcelle cadastrée AB 71, 862 Route de Communal
  - Monsieur MASSERON Cyrille : Installation d'un sauna dans son jardin, parcelle cadastrée ZC 0452, 56 Chemin du Sappey ;
  - Madame BARSOT Nadège : Installation d'un poêle à bois, parcelle cadastrée AB 657, 668 Route des Burgondes.

## **Sujets et informations divers :**

- ❖ Arrivé d'Adeline FIORENTINI à la rentrée prochaine en remplacement d'Anne Marie BERROD sur le poste d'ATSEM ;
- ❖ Le trail de le Valserine les 4 et 5 juin dernier : manifestation sportive en lien avec le camping Les Géorennas pour l'accueil des 200 participants et le départ des courses. L'évènement s'est déroulé comme prévu et a attiré beaucoup de monde.
- ❖ Présentation du projet de Mme Stéphanie VALLET : l'Atelier du Pont d'Enfer sur le site de l'ancienne scierie : boutique de créateurs et d'artisans / salon de thé + bar à vin / logement au 1<sup>er</sup> étage / ateliers créatifs pour les enfants ;
- ❖ Bulletin municipal : bon retour cependant quelques coquilles qui seront revues et corrigées pour la mise en ligne sur le site ;

Séance levée à 21h00.